

Présents :

PICHON Pauline (CBFC) – BETTLER Perrine (CBFC) – GUENASSIA Jean-Raoul (D'ARGILES) – CAUSSAT Denis (CNC) – SIGNORET Jean-Claude (TdP) – HALOPÉ Valérie (CNC) – TOURNEBIZE Vincent (CNC) – POCEVICIUTE Ruta (TEM) – HEMERY Gwenaël (TDS) – SCHURRER Chantal (PALT)

Excusés :

POIL Emmanuel (d'Argiles) – TRINQUAND Marie Lucie (APCP) – RUAUD Olivier (ARGILE BRETAGNE) – NADEAU isabelle (ARGILITÉ) – COTONIAN Catherine (CNC) – DEBEAUVAIS Max (CNC) – LACREUSE Pierre-Henri (TDP) – LE FUR Frédéric (TNSO) - AUREJAC Cécile & PASSAVY Chloé (TPA) –FRESNAY François (TDS) – Laurent SALOMON (POTIERS DE L'OISE)

Absents :

PETIT LUCIEN (ACLB) – CHAMPY Nani (PARIS POTIERS) – DESCHAMPS Patrice (POTIERS DE L'OISE) – CONSTANS Beatrice (ST JEAN DE FOS) – CHOLLET Jean-Pierre (TERRES & TERRES) – ROUEN Sébastien (TOUT TERRE) -

Objet de la réunion : les relations des associations de potiers avec AAF, partenaire très important

- **Rappel des évènements de l'automne :**

Le nouveau président du CNC, Denis CAUSSAT élu le 15 octobre dernier, a envoyé un courrier en novembre pour relancer les relations avec AAF. Réunion à Paris avec des promesses d'un partenariat renforcé et une proposition d'adhésion à l'UNMA. Malheureusement, peu de suivi, pas de retour.

Denis relance par téléphone, AAF demande au CNC d'intégrer les commissions. Après une demande interne au CNC pour trouver des participants à la commission « ARTISTE AUTEUR » nous n'obtenons aucune réponse pour présenter des volontaires. Ceci constitue une faiblesse de notre part, il est difficile de revendiquer notre existence si nous sommes incapables de mobiliser nos membres.

Dans la lettre aux adhérents d'AAF de novembre-décembre 2015, AAF annonce ses ambitions concernant la solidarité. Quel est par conséquent l'avenir de Terre de Solidarité ? Il y a un projet de recréer un autre organisme pour remplacer TdS, mais sans jamais le dire franchement.

Denis Caussat prend à nouveau RDV avec AAF pour discuter de ce nouveau projet et obtient un RDV pour le 18 Février 2016.

Suite à cette réunion Denis CAUSSAT fait un compte rendu avec son ressenti personnel sur cette entrevue. Ce document exprimant l'avis personnel de Denis n'a pas été apprécié, AAF étant

surpris que le CNC ai fait un CR de son coté (c'était plutôt un résumé de ses avis). Curieusement la plupart des documents internes des membres des associations sont transmis à AAF, cela doit nous obliger à être plus diplomates dans nos documents internes.

D'un autre coté, il est important que les infos circulent entre les associations et AAF. Ce partenaire si important est très institutionnel, et n'apprécie pas le franc-parler. Il nous faut donc être plus prudent dans nos CR et dans les termes utilisés sans pour autant être dociles et soumis aux desideratas d'AAF.

Les céramistes sont les seuls artisans à être a organisés et solidaires. Visiblement cela dérange AAF qui aimerait être seul en scène et n'accepte pas que ses choix soient discutés.

- **Relations avec AAF**

Jean-Raoul GUENASSIA pour D'Argiles : les questions posées dans nos réunions sont des questions de fond et les comptes rendu que nous en faisons leur parviennent aussi. Ce n'est pas grave. Dans les rencontres entre deux partenaires, il n'est pas indispensable d'avoir des CR communs, il est parfois nécessaire d'en faire chacun de son coté.

Il est maintenant nécessaire de relancer le lien avec AAF, comment, pourquoi.

RAPPEL sur le mode de fonctionnement d'AAF :

AAF revendique la position de représentation syndicale des métiers d'art. AAF revendique la position de représentation des syndicats d'artisans d'art. Mais AAF n'as pas encore ce statut officiellement. Les modalités d'inscriptions aux syndicats sont régies par l'état. AAF ayant plusieurs « casquettes », la situation est délicate. AAF représente plusieurs structures dont des sociétés financières, avec des revenus immobiliers. L'essentiel de leurs revenus sont commerciaux.

En conséquence, la nature d'AAF est hybride, et reflète différents intérêts.

AAF a un mode de fonctionnement très particulier, parfois assez secret. Cette année, des délégués ont démissionné, ainsi que des délégués régionaux.

Le critère du chiffre d'affaires devient de plus en plus prédominant pour reconnaître à un candidat sa qualité professionnelle et sa possibilité d'être adhérent AAF. D'Argiles se bat à chaque réunion pour que AAF soit représentatif des métiers d'art mais prenne mieux en compte la réalité de la profession Métiers d'Art. Le critère de la réussite économique est beaucoup trop important aux yeux de D'Argiles. D'Argiles est pour la discussion, la négociation malgré les difficultés relationnelles.

D'argiles pense qu'AAF doit rester l'organisation des Métiers d'Art mais qu'il faut poser le débat pour faire évoluer les choses. Ce point de vue est partagé par tous les participants, personne ne conteste le rôle primordial d'AAF.

La question est posée de savoir quelle tactique est la mieux adaptée: soit, reconnaissant nos divergences, avancer côte à côte sur les sujets communs, mais en gardant nos distances; soit, tenter, malgré les difficultés prévisibles, de faire avancer notre vision du secteur des Métiers d'Art (fondée sur la diversité des situations, l'importance des ancrages locaux, sociaux, éthiques, le rôle fondamental des structures associatives) au sein d'AAF pour convaincre la majorité de ses adhérents et donc infléchir l'action d'AAF.

Nous regrettons que les questionnements au sujet de Terre de Solidarité aient été pris pour des attaques.

- **Terre de Solidarité**

Suite à la demande de François FRESNAIS afin de clarifier les rumeurs sur l'avenir incertain de TdS une réunion a été organisée au siège de TdS avec AAF (Cf compte rendu en annexe). Il nous apparaît que la position d'AAF a changé, et qu'ils envisagent maintenant la cohabitation de 3 structures, sans que leurs attributions respectives soient encore cependant bien délimitées. Dans ces conditions, l'avenir de TDS ne nous paraît pas absolument garanti, et nous devons envisager de pouvoir éventuellement assurer par nous même la solidarité dans notre profession.

La discussion s'est orientée vers le moyen d'organiser notre propre réseau de solidarité inter potiers, et laisser AAF en dehors de tout cela. Le budget financier serait quand même suffisant si nous étions mieux organisés, en ayant le bol de solidarité sur tous les marchés par exemple.

En revanche nous ne pouvons rien imposer aux organisateurs de marchés et certaines associations ont déjà leur propre fonctionnement comme d'ARGILES ou TERRES DE PROVENCE.

Nous avons voté l'année dernière un nouveau bureau parmi les membres du CNC pour siéger à TDS, le mieux est de laisser fonctionner ce bureau et de voir ce que vont donner les nouvelles propositions annoncées par AAF.

Peut-être qu'un sondage auprès des associations afin de connaître leur position serait nécessaire ?

- **Nos relations avec AAF ?**

Le constat est que peu de nos membres se sentent concernés, preuve en est le nombre de présents à cette réunion.

Si nous voulons que le CNC soit indépendant il faut une plus grande implication de nos membres, ne serait-ce que par une plus forte présence à l'AG.

Chantal SCHURRER pour le PALT : Voulons-nous rester partenaire alors que nous ne partageons pas les mêmes opinions ?

Denis Caussat : Nous voudrions être considérés comme acteurs socio-économiques puisque nous avons une implantation sur tout le territoire. Nous avons mieux à faire que régler des querelles entre nous et AAF, parfois pour des broutilles. Cela est une perte d'énergie et cela nous éloigne de nos buts et de nos membres.

Jean-Claude SIGNORET : A l'intérieur du CNC certaines personnes dénigrent AAF ce qui ne facilite pas nos relations. AAF nous attaque donc par des moyens détournés, nous devons aussi savoir si nous avons encore des intérêts convergents ?

Vincent TOURNEBIZE : le CNC n'est pas suffisamment armé pour affronter AAF.

- **Rôle du CNC et place des associations au sein du CNC ?**

Rappel :

Au départ il y a eu 6 membres fondateurs et ensuite le CNC s'est élargie à d'autres qui n'ont pas forcément les mêmes objectifs.

Le CNC est aujourd'hui composé, d'une part, d'associations régionales représentatives de la profession ayant dans leurs statuts des objectifs larges semblables à ceux du CNC et d'autre part, d'associations organisatrices d'événements, ...

Représentativité

Notre représentativité régionale nous permet d'avoir du poids auprès d'AAF. Nous devons renforcer notre action auprès des interlocuteurs institutionnels et être présents auprès des instances publiques.

Jean-Raoul GUENASSIA : Mais nous sommes forcés de constater que nous marchons à coté d'AAF mais avec des visions différentes. Pour faire évoluer la structure et faire progresser notre point de vue, il faut que les associations deviennent « membre actif ».

Pour améliorer notre représentativité on été proposé à la dernière AG du CNC :

- Projet de renouvellement des statuts :
 - * Solidarité
 - * Réflexion statutaire
 - * Promotion économique
 - * Formation
 - * Représentativité auprès des pouvoirs publics.

- Mise en place d'une commission pour proposer l'aide d'un animateur de réseaux qui serait en charge de connaître le potentiel associatif de chaque association et d'aider à structurer le travail.

D'ARGILES à déjà réfléchi au profil du poste et à la possibilité de trouver des financements pour rémunérer cette personne. D'Argiles souhaite que Max Debeauvais, au nom du bureau, réunisse le groupe de travail afin que celui-ci puisse avancer et proposer quelque chose à la prochaine AG. Denis Caussat ne juge pas pertinent ce choix et pense que si chacun faisait ce pourquoi il s'est engagé tout irait bien.

Qui pour gérer cet animateur ?

Chantal SCHURRER souligne que ça ne remplacera pas l'élan qui manque dans les associations.

• Autonomie du CNC

Le partenariat financier qui liait jusqu'à présent le CNC à AAF n'a pas été reconduit. AAF est prêt à nous aider sur des actions ponctuelles mais sans certitude.

La situation financière du CNC est saine et nous permet d'envisager l'avenir proche sereinement. Les recettes sont composées aujourd'hui des cotisations (6€ CNC + 9€ TDS) et de la subvention allouée par AAF.

Plusieurs pistes sont évoquées pour obtenir une indépendance financière du CNC :

- Augmenter la cotisation ;
- Faire appel à du mécénat au titre de ce que nous représentons sur le terrain ;
- Trouver des sponsors (mécénat privé) ;
- Restreindre les dépenses (déjà engagé par le bureau du CNC) ;
- Prise en charge des frais de déplacement pour l'AG par les associations régionales comme auparavant ;
- Inverser le montant de la cotisation CNC & TDS ;
- Organiser des formations afin de générer de la trésorerie ;

- Création d'un évènement national pour récupérer des fonds (exemple : un FESTIBOL national et prélèvement d'1 ou 2 euros sur chaque vente).

Conclusion : les associations membres devront se positionner lors de la prochaine AG sur les différentes propositions au risque de voir le Collectif National des Céramiste disparaître par manque de moyen.

La séance est levée à 17H

Annexes : Echange de courriers avec AAF et compte rendu TDS

Info : UNMA (fédération des syndicats patronaux dans les métiers d'art, principalement des industries du luxe)